

Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Hauts de Bienne
place Notre-Dame
église paroissiale de l'Assomption

2 tuiles en fonte

Références du dossier

Numéro de dossier : IM39002250
Date de l'enquête initiale : 1999
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : tuile
Précision sur la dénomination : tuile faîtière

Compléments de localisation

Historique

Protégeant à l'origine la toiture des bas-côtés de l'église paroissiale de Morez, ces deux tuiles en fonte ont été fabriquées peu avant 1827, date d'achèvement de cet édifice. Elles proviennent de la fonderie de Toulouse-le-Château, appelée **forges de Baudin**, tenue par Etienne Monnier (1764-1849). En effet, la réalisation de l'église avait été décidée sous le mandat d'Emmanuel Jobez (1775-1828, maire de Morez de 1808 à 1825), associé avec son beau-frère Monnier dans l'exploitation des forges et hauts fourneaux de Syam et Baudin dans le Jura, et Rochejean dans le Doubs (d'où la lettre J portée par la tuile plate ?). Une lettre adressée à Monnier en mars 1827 signale d'ailleurs que des essais de réalisation de tuiles en fonte, destinées à la villa néo-palladienne de Syam alors en construction, sont soumis à son auteur, l'architecte Champonnois l'aîné (voir ce dossier). La couverture de l'église était prévue en tuiles du pays mais leur médiocre qualité conduisit le Conseil municipal à opter pour l'ardoise sur la nef et la fonte sur les bas-côtés "comme étant exposés à recevoir la chute des neiges qui glissent du toit supérieur". En avril 1827, l'architecte Claude-Marie Dalloz, chargé de la construction, déplore les inconvénients de la fonte en couverture et, essayant d'y suppléer "en trouvant tout à la fois solidité pour résister à la chute des neiges du toit supérieur et sûreté contre les incendies", examine les avantages du plomb, du zinc et de l'asphalte. Toutefois, le Conseil municipal décide de conserver cette couverture en la renforçant en sous-oeuvre par des tavaillons (bardeaux) : les travaux sont réalisés par l'entrepreneur Vital Ponard, de Longchaumois, entre le 20 avril et le 6 juin 1829. Ce mode de couverture des bas-côtés avec des tuiles en fonte est attesté (sur une superficie de 200 m²) jusqu'en 1949, date de leur dépose par l'entrepreneur de Saint-Lupicin Paul Romand et de leur remplacement par du zinc (des tuiles faîtières de ce type existent encore sur certains bâtiments de Baudin).

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Forges de Baudin (usine)
Lieu d'exécution : Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Toulouse-le-Château

Description

Placées autrefois sur la toiture des bas-côtés de l'église paroissiale, ces deux tuiles ont, après leur dépose, été stockées dans le comble de l'édifice : il était reproché à la fonte sa fragilité, les tuiles cassant lors des chutes de neige ou de glaçons depuis le toit de la nef. La première est une tuile plate, de 36, 5 cm sur 25, 5 cm, qui pèse 2, 750 kg. Elle est munie à la face inférieure d'un crochet haut de 2 cm ce qui, ajouté au recouvrement, lui donne une épaisseur totale de 4 cm. La seconde est une tuile faîtière, de 6 kg et de 37, 5 cm sur 33 cm, présentant une ouverture de 80 °. Toutes deux sont

épaisses de 4 mm et comportent le même rebord de recouvrement arrondi (sur le bord droit pour la tuile plate) et le même relèvement sur l'autre bord.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : fonderie

Matériaux : fonte de fer

Mesures :

Tuile plate : h = 36,5 cm, la = 25,5 cm, pr = 4 mm, pds = 2,75 kg. Tuile faîtière : h = 37,5 cm, la = 33 cm, pr = 4 mm, pds = 6 kg.

Inscriptions & marques : inscription (fondu, en relief)

Précisions et transcriptions :

Inscription : lettre J fondue en relief en partie haute de la face supérieure de la tuile plate.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002250/index.htm>

Illustrations



Vue d'ensemble des deux tuiles.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20093900014NUC2A



Tuile plate : face supérieure.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20093900010NUC2A



Tuile plate : face inférieure.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20093900011NUC2A



Tuile faîtière : face supérieure.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20093900012NUC2A

Tuile faîtière : face inférieure.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20093900013NUC2A

Dossiers liés

Édifice : église paroissiale de l'Assomption (IA39000652) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, place Notre-Dame

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

le mobilier de l'église paroissiale de l'Assomption (IM39001899) Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Hauts de Bienne, place Notre-Dame

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble des deux tuiles.

IVR43_20093900014NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tuile plate : face supérieure.

IVR43_20093900010NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tuile plate : face inférieure.

IVR43_20093900011NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tuile faîtière : face supérieure.

IVR43_20093900012NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tuile faîtière : face inférieure.

IVR43_20093900013NUC2A

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2009

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation